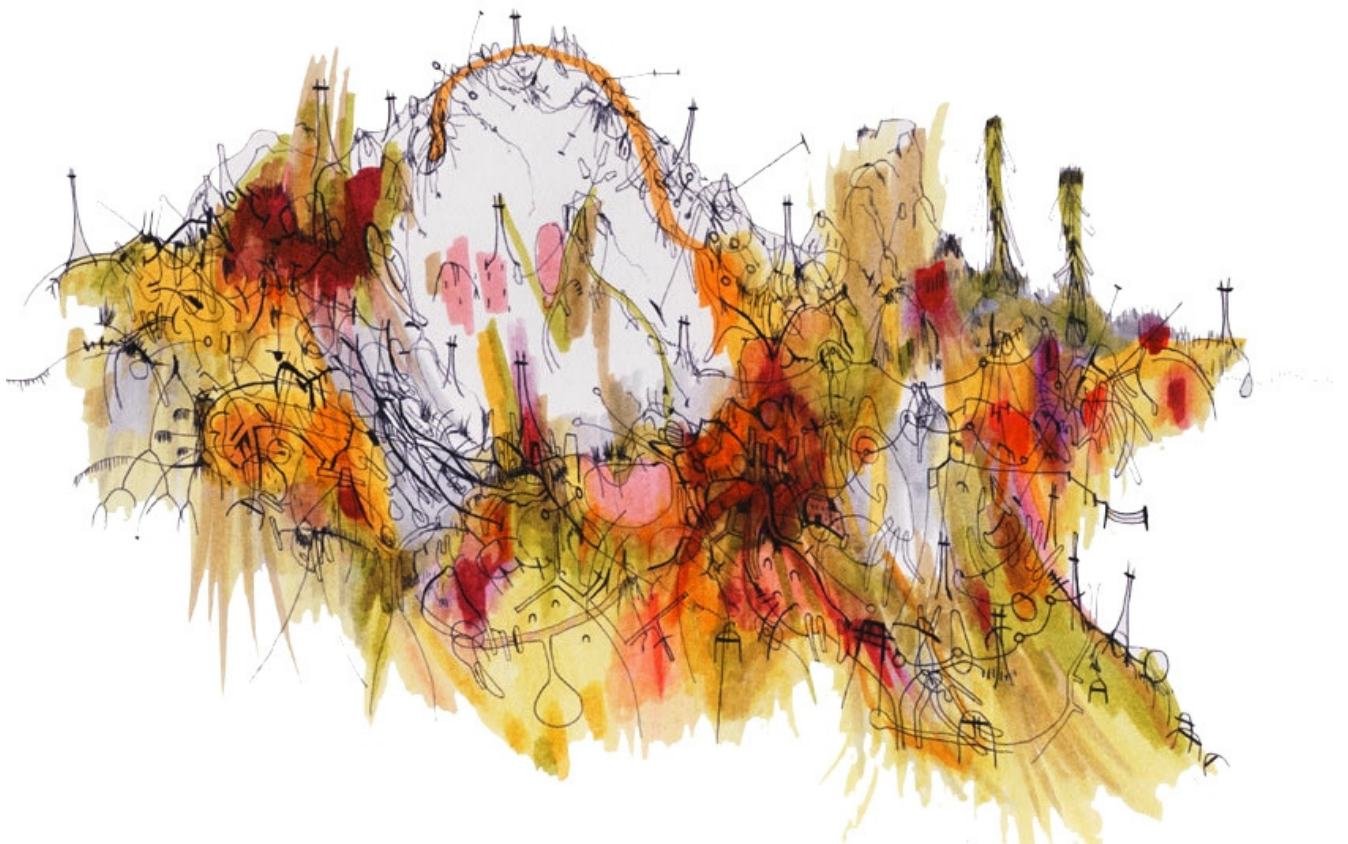


LABORATOIRE POUR LA RECHERCHE CRITIQUE EN DROIT

Rapport annuel
2016-2017





Sommaire

2016-2017 en un coup d'œil (page 2)

Notre équipe (pages 3-4)

Mission et axes de travail (page 5)

Ce qu'on entend par critique (page 6)

Ateliers de la recherche (page 7)

Séminaires (page 8)

Participation aux ateliers et séminaires (page 9)

Colloque *Le droit et « l'économie du partage »: réglementer les plateformes des marchés en ligne* (pages 10-11)

6ème journée d'étude consacrée à la méthodologie et l'épistémologie juridiques (page 12)

Colloque *Enjeux de la recherche en droit : théorisation critique* (page 13)


Santé financière (page 14)

Le LRCD et le numérique (page 15)

Éthique (page 16)

Remerciements (page 17)

Coordonnées (page 18)



2016-2017

en un coup d'oeil

- Édition des Actes du colloque *Terre à Terre : environnement et approches critiques du droit*, qui seront publiés dans un numéro spécial de la Revue québécoise de droit international (RQDI) à l'automne 2017
- 7 ateliers de la recherche
- 3 séminaires de théorie du droit
- Obtention d'une subvention Connexion du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)
- Colloque *Le droit et « l'économie du partage »: réglementer les plateformes des marchés en ligne*, incluant un événement grand public tenu à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), à Montréal
- Collaboration à l'organisation de la *6e Journée d'étude sur la méthodologie et l'épistémologie juridiques* de la Faculté de droit de l'Université Laval, sous le thème de la pensée critique en droit
- Colloque *Enjeux de la recherche en droit : théorisation critique* dans le contexte du 85e Congrès de l'ACFAS à l'Université McGill
- Plus de 2200 visites du site Internet
- Création de la chaîne Youtube du LRCD avec la première vidéo, « Sharing Economy / Économie du partage »
- 141 membres du groupe Facebook du LRCD



Équipe

diversifiée et passionnée

SOPHIE AUDETTE-CHAPDELAINE : Cofondatrice du Laboratoire, Sophie est juriste, anthropologue et étudiante au doctorat en droit à l'Université de Sherbrooke. Ses travaux portent notamment sur le partage des connaissances, l'anthropologie du droit, les approches critiques et la méthodologie de la recherche.

MARIE-CLAUDE DESJARDINS : Marie-Claude est professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Ses travaux portent notamment sur l'analyse de la certification du commerce équitable depuis une perspective juridique, ainsi que les certifications d'origine privée, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, le droit de la consommation, le droit international du travail et l'accès à la justice.

VÉRONIQUE FORTIN : Véronique est professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Elle effectue des recherches en anthropologie du droit et en criminologie. Ses travaux portent principalement sur la judiciarisation de l'itinérance, la répression des manifestant-e-s, le contrôle pénal de l'espace public et l'ethnographie en droit.

DIEGO MACHADO : Avocat d'origine colombienne, Diego est diplômé de la maîtrise en droit international et politique internationale appliqués de l'Université de Sherbrooke et étudiant à la maîtrise-recherche en droit de la même université. Il s'intéresse au rôle du droit et des États-nations dans le cadre des projets miniers du Canada en Amérique latine.

FINN MAKELA : Finn est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Ses travaux portent principalement sur la théorie et l'épistémologie du droit, la méthodologie, le droit du travail et le droit de l'éducation supérieure.



Équipe

diversifiée et passionnée

HÉLÈNE MAYRAND : Cofondatrice du Laboratoire et professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, Hélène effectue des recherches en droit de l'environnement, tant international que national, ainsi qu'en droit de l'immigration et des réfugiés. Elle s'intéresse notamment au développement d'approches critiques en droit de l'environnement, à la relation entre droit et politique, ainsi que celle entre théorie et pratique.

DEREK MCKEE : Derek est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et directeur des programmes de common law et de droit transnational. Ses travaux portent principalement sur le droit administratif et sur les aspects transnationaux de la réglementation interne.

PIERRE PARISEAU-LEGAULT : Pierre est professeur-chercheur à l'Université du Québec en Outaouais. Ses travaux portent sur les interactions entre les domaines du droit et de la psychiatrie, plus précisément l'étude des processus de marginalisation et d'exclusion sociale.

BENOIT PÉLOQUIN : Benoit est étudiant à la maîtrise-recherche en droit. Ses intérêts de recherche portent principalement sur les théories générales du droit, la philosophie du droit ainsi que les questions de normativité et de réflexivité juridique.

ALEXANDRA POPOVICI : Alexandra est professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Elle s'intéresse aux institutions fondamentales du droit privé dans une perspective critique et comparée. Ses travaux actuels portent sur la fonction sociale du droit privé et touchent essentiellement la notion de pouvoir et de nouvelles manières de détenir des biens.

SABRINA TREMBLAY-HUET : Cofondatrice du Laboratoire, Sabrina est étudiante au doctorat en droit à l'Université de Sherbrooke. Elle s'intéresse au droit international, aux droits humains au sein des Amériques, à la théorie du droit, et au droit animal.



Axes de travail

mission et orientations

Le LRCD a comme mission d'encourager les projets en lien avec les courants théoriques critiques, de favoriser l'accessibilité aux travaux de recherche et de créer différents espaces de collaboration, de dialogue et de créativité, tant dans le monde de la recherche qu'au-delà.

La mission du LRCD se divise en trois axes principaux, découlant tous les trois des théories critiques et de projets appliqués visant à explorer leur contenu :

PROMOUVOIR LES THÉORIES CRITIQUES EN DROIT

Cet axe vise à encourager les débats, les réflexions et les travaux de recherche en droit en lien avec les différents courants théoriques critiques. Il s'oriente également vers une sensibilisation aux théories critiques, ainsi qu'à leur utilisation et leur expansion au sein du domaine de la recherche en droit.

RENDRE LA RECHERCHE EN DROIT PLUS ACCESSIBLE

Cet axe vise à favoriser l'accessibilité aux travaux de recherche en droit, afin de les rendre moins élitistes et de permettre à tous les acteurs, à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu juridique, de contribuer aux débats de la recherche en droit.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'ESPACES COLLABORATIFS

Cet axe vise à créer différents espaces délibératifs de construction des connaissances de collaboration, de dialogue et de créativité entre chercheurs de tous horizons, ainsi qu'avec les autres membres de la communauté.



Critique ?

ce qu'on entend par critique

Échappant à toute définition stricte, la recherche critique en droit profite d'une histoire riche et récente. Malgré qu'on puisse situer son émergence aux environs des 1970[1], ses fondements théoriques sont nombreux et diversifiés. Ils proviennent notamment de la philosophie, de l'économie, de la littérature et des sciences sociales et se retrouvent au sein des écrits de plusieurs philosophes et penseurs nord-américains, sud-américains et européens [2]. Ses ramifications sont quant à elles capillaires; elles incluent aussi bien des perspectives féministes et queer, que des théories postmodernes et postcoloniales. Cette description ne saurait toutefois être exhaustive et rappelle avant tout que la recherche critique s'intéresse au contexte social, culturel, historique, politique, dans lequel évolue le droit[3].

Au-delà du caractère limitatif qu'une définition stricte évoquerait, la question émerge d'elle-même et mérite qu'on s'y attarde : la recherche critique, d'accord, mais critique de quoi ? Critique de la force du langage, de la teneur hautement politique du droit, des diverses structures et normes sociales qu'il contribue à établir et institutionnaliser, mais aussi vigilante envers les différentes formes d'oppression, de marginalisation et d'exclusion qui gravitent en sa périphérie. Sans être destructrice, elle cherche à déconstruire et reconstruire : elle est avant tout attentive aux nombreuses possibilités d'émancipation individuelle et collective qui permettent de repenser notre organisation et nos rapports sociaux. De manière générale, les théories critiques en droit sont celles qui mettent de l'avant les rapports de pouvoir dans le droit, sous toutes leurs formes.

Décidément portée vers la remise en question du statu quo, la recherche critique est d'abord critique... d'elle-même. Elle cherche la diversité, elle accepte et valorise ses propres paradoxes, elle se veut inclusive et ouverte aux débats et accorde une importance particulière au dépassement des frontières disciplinaires. Polymorphe et plurielle, voilà au final ce qui pourrait la caractériser[4].

[1] Hunt, A., « The Theory of Critical Legal Studies », (1986) 6:1 *Oxford Journal of Legal Studies*, 1-45.

[2] Legal Information Institute (2015), « Critical Legal Theory », repéré à https://www.law.cornell.edu/wex/critical_legal_theory.

[3] Ibid.

[4] Pour en savoir plus sur les théories critiques en droit, voir notamment Bachand, R., dir., *Théories critiques et droit international*, Bruxelles, Bruylant, 2013.



Ateliers

de la recherche

Les Ateliers de la recherche permettent des discussions et débats théoriques autour d'une thématique d'importance. Chaque rencontre est animée par un chercheur, qui propose d'explorer la thématique de son choix. Voici nos ateliers de la dernière année :

- Nicolas Proulx, étudiant à la maîtrise en droit à l'Université de Sherbrooke : « L'objectivité du chercheur : la discipline externe comme outil de distanciation », septembre 2016.
- Finn Makela, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke : « Au-delà de la dogmatique : fondements épistémologiques de la critique du droit », octobre 2016.
- Véronique Fortin, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke : « La judiciarisation des personnes en situation d'itinérance et des manifestant-e-s, vue sous l'angle de l'ethnographie engagée », novembre 2016.
- Véronique Fraser, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke : « Med-arb: le meilleur ou le pire des deux mondes? », décembre 2016.
- Diego Machado, étudiant à la maîtrise en droit à l'Université de Sherbrooke : « La globalisation du droit », janvier 2017.
- Patrick Mignault, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke : « Mieux comprendre les régimes de retraite à l'aide de la théorie économique de l'agence », mars 2017.
- Sophie Audette-Chapdelaine, étudiante au doctorat en droit à l'Université de Sherbrooke, « Rigueur et recherche en droit », mai 2017.



Séminaires

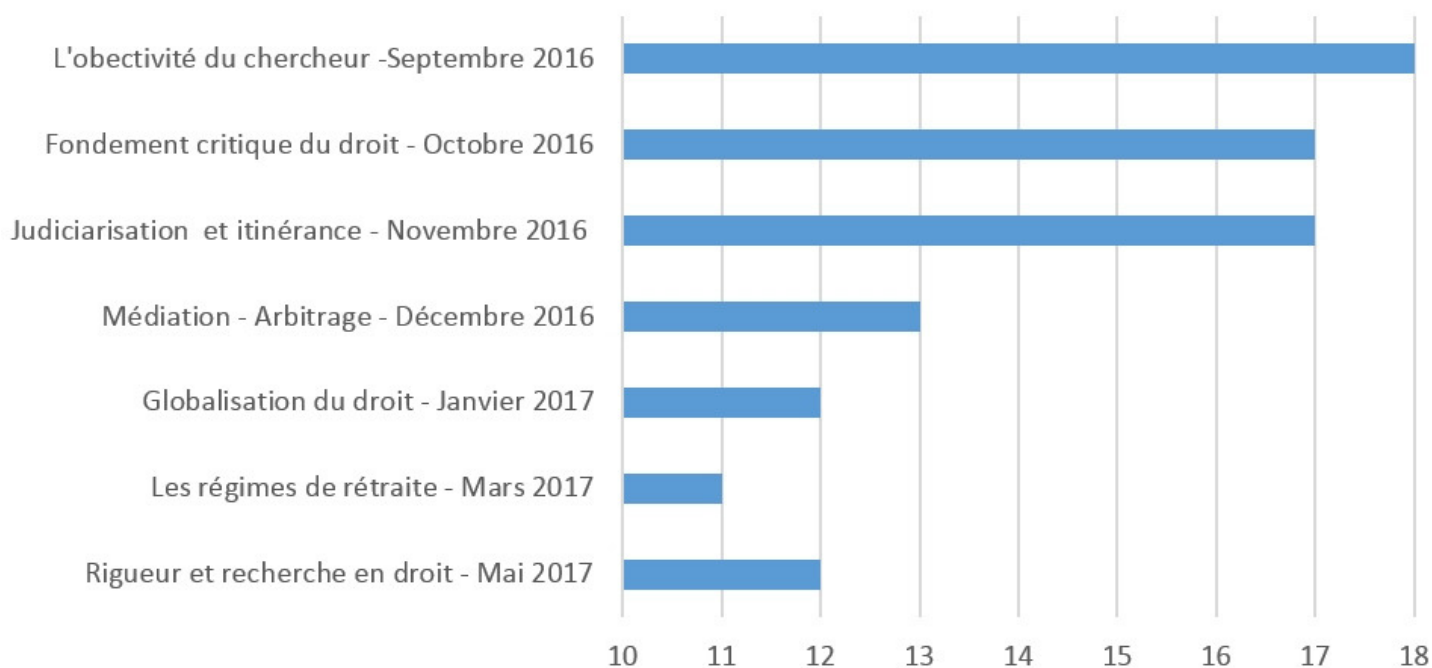
Les séminaires en théorie du droit visent à permettre à un-e chercheur-e de présenter une thématique en théorie du droit, que ce soit sa lecture d'un courant théorique critique ou la mobilisation effectuée dans le cadre de ses travaux. Les séminaires sont une occasion pour tout-e chercheur-e d'échanger avec ses pairs sur un sujet touchant plus précisément son domaine de recherche. La discussion ouverte est fortement encouragée, la durée de quelques heures permettant des échanges approfondis. Nos séminaires de la dernière année :

- Dalia Gesualdi-Fecteau, professeure au Département des sciences juridiques de l'UQAM : « Travailleurs migrants et droits du travail - Dialogue internormatif et effectivité du droit », novembre 2016.
- Olivier Barsalou, co-directeur du Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CÉDIM), UQAM : « La fabrique de l'universel : Vers une histoire critique du droit international en tant que projet étatiste », décembre 2016.
- Maxime St-Hilaire, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke : « Histoire d'un pari épistémologique perdu : thèse sur la lutte des autochtones pour la pleine reconnaissance des droits ancestraux », mars 2017.
- Lucie Lemonde, professeure au département des sciences juridiques, de l'UQAM, «La reconnaissance des droits des personnes incarcérées et l'impact du virage punitif du gouvernement Harper », mars 2017.

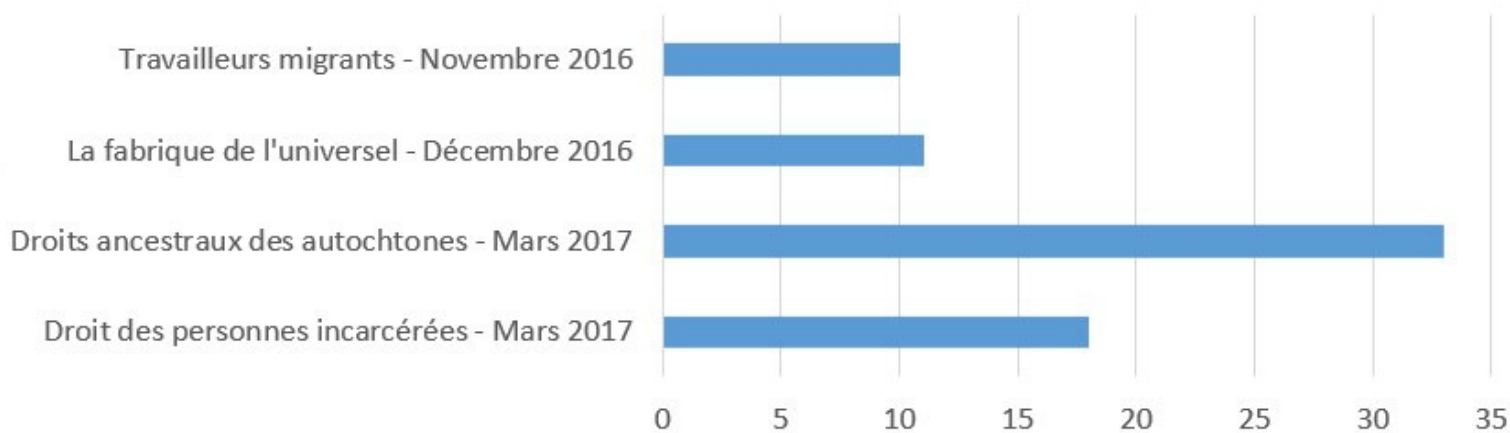
Participation

aux ateliers et séminaires

Participation aux ateliers 2016-2017



Participation aux séminaires 2016-2017





Colloque

Le droit et « l'économie du partage » : réglementer les plateformes des marchés en ligne

L'évènement *Le droit et « l'économie du partage » : réglementer les plateformes de marchés en ligne* s'est déroulé en deux temps du 19 au 21 janvier 2017 : sous la forme d'une discussion publique tenue à l'auditorium de la Grande Bibliothèque de Montréal (BAnQ) avec accès gratuit et ouvert à toute personne intéressée suivie de deux journées de discussion entre chercheur-se-s. Cet évènement a été organisé par trois membres du LRCD, soit Finn Makela, Derek McKee et Sabrina Tremblay-Huet, ainsi que Teresa Scassa, professeure à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Le colloque a permis une réflexion riche sur un enjeu brûlant d'actualité. En effet, les sites Internet et les applications mobiles permettant aujourd'hui d'échanger des locations ou services modifient la façon dont nous sélectionnons un hébergement de courte durée, nous déplaçons dans une ville et accomplissons diverses autres activités qui ont été lourdement réglementées. De ce fait, certaines de ces plateformes, comme Airbnb et Uber, sont entrées en conflit avec les législateurs sur des enjeux tels que la sécurité, la taxation, les conditions de travail, la vie privée, la discrimination, voire la disponibilité de logements abordables.

Les législateurs éprouvent ainsi des difficultés significatives à faire face à cette nouvelle réalité. Quelle devrait être leur réponse? Comment le droit doit-il distinguer l'activité commerciale de l'activité personnelle? La réglementation devrait-elle viser les plateformes ou ses utilisateurs? Voilà des questions auxquelles ont tenté de répondre les participant-e-s à cet évènement en deux temps.

Le résultat de la réflexion entre chercheurs des 20 et 21 janvier sera publié sous la forme d'un ouvrage en accès libre à l'automne 2017. Pour l'instant, vous trouverez dans la chaîne Youtube du LRCD la vidéo qui résume le colloque *Le droit et « l'économie du partage » : réglementer les plateformes des marchés en ligne*, [en cliquant ici](#).

Cette vidéo est le résultat d'un énorme travail de la part de deux membres du Laboratoire, Sabrina Tremblay-Huet et Derek McKee. Merci !

Colloque

en images

DISCUSSION
PUBLIQUE
BILINGUE

LE DROIT ET « L'ÉCONOMIE DU PARTAGE »
RÉGLEMENTER LES PLATEFORMES DES MARCHÉS EN LIGNE
LE JEUDI 19 JANVIER 2017





Collaboration

*6ème journée d'étude consacrée à la méthodologie et
l'épistémologie juridiques*

Quelle est la place, réelle, perçue, souhaitée ou souhaitable de la pensée critique en droit? Gravitant autour de cette question, la Faculté de droit de l'Université Laval, en collaboration avec la Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon et le LRCD, ont organisé le vendredi 28 avril 2017, la 6e journée d'étude consacrée à la méthodologie et l'épistémologie juridiques.

Les interventions, qui furent très riches et variées, ont illustré les nombreux débats actuels au sein du monde des théories critiques en droit. La thématique d'étude choisie pour cette édition s'inscrivait directement dans les objets de recherche du LRCD et plusieurs membres y étaient présents comme conférenciers. Organisé autour de trois axes, l'événement a offert à ses participants plusieurs pistes de réflexion et débats futurs sur les sources théoriques de la pensée critique, sur leurs méthodes et méthodologies et sur son enseignement et sa diffusion. Ainsi, ont notamment été abordés la définition même de la « critique » qui fut questionnée et remise en question, les diverses méthodologies et méthodes qui sont mises à sa disposition pour l'analyse d'une question juridique de façon critique et la possibilité même de sa mise en œuvre concrète de la critique pour mener à un impact réel dans la salle de classe et dans la société.



Colloque

Enjeux de la recherche en droit : théorisation critique

Le LRCD a organisé le colloque *Enjeux de la recherche en droit : théorisation critique*, qui s'est tenu dans le cadre du 85e Congrès de l'ACFAS, à l'Université McGill, le vendredi 12 mai 2017. Ce colloque a offert une contribution à l'avancement d'une définition collective de la recherche juridique contemporaine par la mise en commun de réflexions sur ses principaux enjeux depuis une perspective critique.

Le point de départ de cette réflexion fut le fait que la recherche doctrinale en droit fait l'objet de nombreuses réflexions épistémologiques et méthodologiques, notamment en raison du caractère relativement récent de celle-ci. En effet, l'enseignement du droit étant auparavant dispensé par des avocat-e-s praticien-ne-s, la recherche juridique a réellement émergé par la consolidation de professeur-e-s en droit consacrant leurs carrières à l'enseignement et à la recherche. Parallèlement, les théories critiques en droit se taillent une place de choix au sein du monde de la recherche juridique nord-américaine. Elles remettent également en question des réflexes épistémologiques et méthodologiques traditionnels dont, au premier plan, le positivisme juridique. Dans un contexte de réflexion collective concernant la définition même de la recherche en droit, ce colloque s'est voulu un espace de mise en commun de ses principaux enjeux selon différentes perspectives découlant des théories critiques. Des contributions inspirées, entre autres, d'approches féministes, marxistes, des Third World Approaches to International Law (TWAIL) et des Critical Legal Studies (CLS) furent proposées.



Santé financière

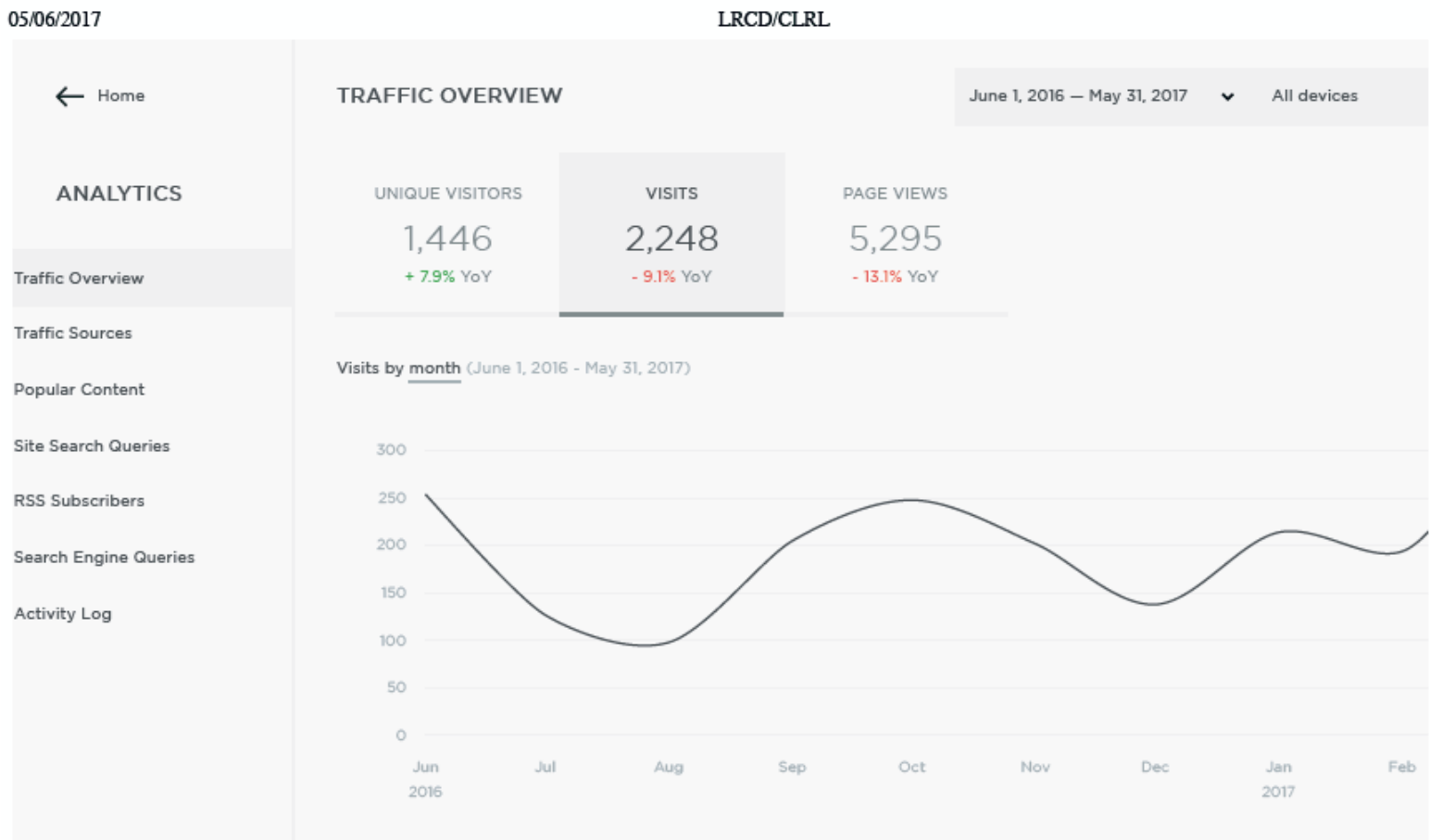
notre souci d'éthique et de transparence

Nous fonctionnons grâce au travail bénévole de nos membres et au soutien financier offert par nos différents partenaires. Plus spécifiquement, la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke nous a donné accès à des ressources matérielles et financières durant les trois dernières années. De plus, l'évènement *Le droit et « l'économie du partage » : réglementer les plateformes des marchés en ligne* fut rendu possible grâce à l'obtention d'une subvention du programme Connexion du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), par Derek McKee, Finn Makela et Teresa Scassa.

Numérique

Le LRCD à l'ère du numérique

- Le site web du LRCD a reçu plus de 2200 visites durant l'année 2016-2017. Bien que la plus grande quantité de consultations de notre site web ont été effectuées à l'automne, les visites au site furent d'au moins 100 à chaque mois de l'année.



- Création de la [chaîne Youtube du LCRD](#)
- 141 membres du groupe Facebook du LCRD.



Éthique

au cœur de nos décisions

Toutes nos activités ont été encadrées par des valeurs de respect de l'environnement, de consommation responsable, de transparence dans notre gestion et par l'objectif de rendre plus accessible la recherche en droit comme un axe de notre gestion.

Par exemple, pour ce qui est du colloque *Le droit et « l'économie du partage » : réglementer les plateformes des marchés en ligne*, nous avons fait preuve de notre désir d'accessibilité accrue à la recherche universitaire en droit. En effet, la première portion de cet évènement a pris la forme d'une discussion publique avec accès gratuit ouvert à toute personne intéressée à la Grande Bibliothèque de Montréal (BANQ).

A detailed botanical illustration of various plants, including stems with leaves, flowers, and seed pods, rendered in a light, sketchy style. The illustration is set against a light gray background that features a horizontal band across the top of the page.

Remerciements

Nous voudrions souligner notre profonde reconnaissance pour toutes les personnes qui ont appuyé le LRCD durant les trois dernières années, de près ou de loin.

Nous souhaitons souligner tout particulièrement le constant soutien reçu de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, ainsi que celui du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Merci beaucoup à toutes les personnes qui ont assisté à nos ateliers, séminaires et colloques; sans vous notre mission ne saurait être complète. Merci de nous accompagner!



Contact

Nous souhaitons que le LRCD soit un lieu accueillant, qui favorise les échanges, la discussion, l'incubation et le développement de projets innovateurs. Ses activités sont ouvertes à l'ensemble de la communauté et aux personnes intéressées par le droit et la réflexion critique.

Pour toute proposition de projet ou de partenariat, ou pour nous faire part de vos commentaires, suggestions ou questionnements relatifs à nos activités, n'hésitez surtout pas à nous contacter !

Laboratoire pour la recherche critique en droit
Faculté de droit, Université de Sherbrooke
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke, Québec, Canada, J1K 2R1

Courriel : LRCD@usherbrooke.ca

Site web : www.lrcd-clrl.org

Facebook et Youtube : Laboratoire pour la recherche critique en droit